



# #LIMINAIRE

## GT QVCT ESPACES DE TRAVAIL

### Déclaration liminaire

---

Dans le cadre des vellités de l'administration de réduction des surfaces de travail et la mise en place probable de flex office, **la fédération CGT Finances** a réalisé un questionnaire à destination des agents du ministère.

Nous avons reçu à ce jour 5500 réponses.

A la question « Qu'attendez-vous d'un bureau en flex office ? » les collègues répondent pour 45 % d'entre eux « des zones dédiées à une équipe »

A la question « Pour vous, quels sont les bénéfices du flex office ? » c'est le « télétravail » à 43 %.

A la question « Pour vous, quels sont les inconvénients du flex office ? » pour 68 % d'entre eux c'est « des bureaux impersonnels », pour 59 % de « craindre de ne pas trouver une place en arrivant », pour 51 % une « perte de repère »

A la question « Quels espaces souhaitez-vous retrouver au bureau » à 67 % des « bureaux fermés » et 62 % des « espaces de détente »

A la question « En situation de flex office, aimeriez-vous avoir de la visibilité sur qui sera présent au bureau et où seront installés vos collègues ? » les agents répondent « oui » à 80 %

Sur le sujet particulièrement sensible et essentiel pour les personnels que sont les nouveaux espaces de travail, nous nous attendions à la communication en CSAM et à la FS du CSAM de documents à la hauteur de votre discours sur le dialogue social.

En effet, à ce jour, vous étiez en capacité de nous fournir le cahier des charges de ce 1er appel à projet ainsi que celui du 2 appel à projet d'avril 2024, dont nous vous demandons la communication.

En préalable, nous aurions aussi souhaité être destinataire d'un bilan du 1er appel à projet, lancé par la DIE et la DITP en 2022. Sur 128 candidatures 42 projets ont été retenus.

Un bilan des projets achevés et/ou en fin de réalisation aurait été opportun afin d'alimenter le débat d'aujourd'hui :

- >>> géographie des projets, répartition directionnelle ou inter-directionnelle, typologie des missions
  - >>> dossier d'impact réalisé en amont des projets
  - >>> volumétrie initiale et finale des personnels et surfaces bâtementaires concernées
  - >>> étude ergonomique réalisée par le pôle ministériel ou cabinets externes
  - >>> documents de concertation et avis des acteurs de prévention
  - >>> consultation des instances de dialogue social
  - >>> bilan copil et/ou cosui
  - >>> coût et gain financier attendu
- et point essentiel **pour la CGT Finances** le retour d'expérience des personnels.

En l'absence de ces documents, **la CGT Finances** déplore le manque de considération et la défiance vis à vis des représentants du personnel. Pour nous, un véritable dialogue social se traduit par une communication sans omission de documents nécessaires à nos instances dans l'optique de la prévention des risques professionnels, de la santé et de la sécurité des agents.

Aussi, nous exigeons d'avoir le bilan des projets achevés et/ou en fin de réalisation, du premier appel de 2022. **La CGT Finances** se battra toujours aux côtés des personnels pour que leurs conditions de travail soient dignes de ce nom.